

Documents à fournir avec la demande de carte jeune 2024/2025 :

(Inscription auprès du secrétariat de l'Espace Jeunesse)

- Le livret de famille (à la création du dossier).
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- L'attestation CAF de Quotient Familial du mois de **Janvier 2025** si vous relevez du régime général.
Pour les personnes ne relevant pas du régime général, fournir l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.
- L'attestation d'assurance « responsabilité civile » ou « extra-scolaire »
- La notification « Aide au temps libre CAF » (AAL et/ou AVE).
- La copie du carnet de vaccinations.
- L'adhésion (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public).
- 1 photo ou l'ancienne carte jeune.

Également pour les hors commune :

- Un justificatif de domicile des grands-parents habitant Grand-Quevilly
- ou**
- Un certificat de scolarité sur la commune.

Seuls les dossiers complets seront acceptés